

BUDGET PRINCIPAL

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2026996 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 16/06/2026

Objet : ARRETE FIXANT LA COMPOSITION DU CASDIS

Nature : Arrêtés réglementaires

Matière : Institutions et vie politique - Designation de représentants

Date de télétransmission : 16/06/2026 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : ARR26-996-COMPOSITION-CASDIS.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 084

Identifiant de l'acte : 084-288400021-20260616-2026996-AR

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 16/06/2026



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE

DIRECTION GENERALE
Division de l'Administration Générale
Affaire suivie par : Martine CASADEI

ARRÊTÉ N° 26 - 996

FIXANT LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU la note d'information NOR : INTE2531101C du 6 janvier 2026 relative au renouvellement des représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) au conseil d'administration des services départementaux d'incendie et de secours (CASDIS), des représentants des sapeurs-pompiers et des fonctionnaires territoriaux du service départemental d'incendie et de secours n'ayant pas la qualité de sapeurs-pompiers professionnels à la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS) et des sapeurs-pompiers volontaires au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV) ;
- VU l'arrêté N° 26-298 portant répartition des sièges et pondération des suffrages attribués aux collectivités membres du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse pour les élections au conseil d'administration ;
- VU le procès-verbal de proclamation des résultats des élections des représentants des communes et des représentants des établissements publics de coopération intercommunale au conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse dressé le 10 juin 2026 ;
- VU les procès-verbaux de proclamation des résultats des élections des représentants des sapeurs-pompiers professionnels, des fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de sapeurs-pompiers professionnels et des sapeurs-pompiers volontaires à la Commission Administrative et Technique des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse dressés le 10 juin 2026 ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse est composé ainsi qu'il suit :

➤ *Représentants du département élus par le conseil départemental*

En tant que titulaires :

Dominique SANTONI (membre de droit)
Thierry LAGNEAU
Marielle FABRE
Bruno VALLE
Sophie RIGAUT
Annick DUBOIS
Jean-François LOVISOLO
Hervé DE LEPINAU
Anthony ZILIO

En tant que suppléants :

Patrick MERLE
Christelle JABLONSKI-CASTANIER
Pierre GONZALVEZ
Suzanne BOUCHET
Max RASPAIL
Fabrice MARTINEZ-TOCABENS
Noëlle TRINQUIER
Danielle BRUN
Christine LANTHELME

➤ *Représentants des établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière de gestion des services d'incendie et de secours*

En tant que titulaire :

Jérôme BOULETIN

En tant que suppléant :

Valérie MICHELIER

➤ *Représentants des communes non membres des établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière de gestion des services d'incendie et de secours*

En tant que titulaires :

Jean-Luc QUEYLA
Katy RICARD
Claude MOREL
Corinne GONNY
Nicolas PAGET

En tant que suppléants :

Roger ROSSIN
Séverine MAUGAN-CURNIER
Christophe REYNIER-DUVAL
Florence BERTRAND
Joël BOUFFIES

➤ *Assistent également au conseil d'administration avec voix consultative :*

Le directeur départemental des services d'incendie et de secours ;
Le médecin-chef du service de santé et de secours médical des sapeurs-pompiers ;
Le président de l'union départementale des sapeurs-pompiers ;
La référente mixité et lutte contre les discriminations du SDIS de Vaucluse ;
Le référent sûreté et sécurité au sein du SDIS de Vaucluse.

➤ *Ainsi que les représentants des sapeurs-pompiers et des fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de sapeurs-pompiers professionnels :*

Sapeurs-pompiers professionnels officiers

En tant que titulaire :

Julien CHEVIET

En tant que suppléant :

Hugues PINCEMIN

Sapeurs-pompiers professionnels non officiers

En tant que titulaire :

Frédéric REZOUALI

En tant que suppléant :

Yohan MAISON

Sapeurs-pompiers volontaires officiers

En tant que titulaire :

Pascal COMBE

En tant que suppléant :

Eric PARRENO

Sapeurs-pompiers volontaires non officiers

En tant que titulaire :

Lionel GOMEZ

En tant que suppléant :

Anthony OLIGERI

Fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de sapeurs-pompiers professionnels

En tant que titulaire :

Sébastien DECOR

En tant que suppléant :

Vincent GALANTI

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du SDIS de Vaucluse sous l'onglet « Publication des actes administratifs du SDIS de Vaucluse »

Avignon, le **12 JUIN 2026**

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Thierry LAGNEAU